Conseil Régional : Aide exceptionnelle - COVID 19

Publié le 02-12-2020

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine informe les familles qu'elle met en place une aide exceptionnelle pour celles et ceux dont la situation économique serait fortement impactée par le contexte sanitaire actuel.

Pour plus d'information, voir les documents suivants : note d'information à l'attention des familles, formulaire à compléter.